

au dit Leprieux de l'huissier, lequel, Leprieux nous avons annexé au present registre, les dit
 Jean Marie et aut.

Agorras

Mairie de la Garde

Annuellement de l'année

n° 6
 Vidal
 Agarras

Le vingt six septembre au mil huit cent trente cinq, à neuf heures
 matin. acte de décès de Marie Vidal, veuve de Jean hien a onze
 heures du soir, sans profession, agée de septante huit ans, née à la Garde, d'un
 de ses, domiciliée à la Garde; fille de Jean Vincent Vidal, et de Jean Victoire
 Girard, & veuve de Jean honore Marquet.

Sur la déclaration et moi faite par le sieur Paul Louis Rouquier, agée
 quarante ans, professeur de culture, domiciliée à la Garde, qui a été
 présent au décès de la défunte, et par le sieur Louis Rouquier, agée de trente
 cinq ans, professeur de culture, domiciliée à la Garde, qui a été présent
 au décès de la défunte, et ont été chacun d'eux en l'état de signature.

Contatté Suivant la loi, par moi hument notaire Agarras, muni
 de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions de juge public, et lecture
 du present acte a été donnée aux déclarans, après avoir recité ledit acte
 longuement au present muni.

Agorras

Mairie de la Garde

Annuellement de l'année

n° 7
 Brémont
 Rose Almonde
 Labrie.

Le vingt sept septembre au mil huit cent trente cinq, à dix heures du matin
 acte de décès de Marie Almonde Labrie, veuve de Jean hien de
 cinq heures du soir, sans profession, agée de sept ans, née à la Garde, d'un
 de ses, domiciliée à la Garde; fille de Jean Baptiste Almonde Brémont
 cultivateur, et de la sœur Marie Julien, domiciliée à la Garde.

Sur la déclaration et moi faite par le sieur Jean Louis Almonde, agée de quarante
 deux ans, professeur de médecine, domiciliée à la Garde, qui a été présent
 au décès de la défunte; et par le sieur Jean Baptiste Almonde Brémont, agée de
 dix ans, professeur de culture, domiciliée à la Garde, qui a été présent
 au décès de la défunte; et ont été chacun d'eux en l'état de signature.

Contatté Suivant la loi, par moi hument notaire Agarras, muni
 de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions de juge public, et lecture
 du present acte a été donnée aux déclarans, après avoir recité ledit acte longuement au
 present muni.

Mullon Agorras

Mairie de la Garde
 Annuellement de l'année



Agarras

Par Ordre au 189.

2° Supplément au registre de l'Etat.

Par nous présents le notaire et premier instance, Jean de l'Orléans, commissaire
 de l'Orléans, département de la Garde, le premier registre de l'Etat, à l'occasion des actes de décès
 dans la Commune de la Garde, pendant le temps où d'un mil huit cent trente cinq
 à dix ans et pendant par pendant et dernière fois, et pendant trois fois
 Par le 2° Orléans, le 17 septembre 189.

Paul Louis Rouquier

Mairie de la Garde

Annuellement de l'année

Le vingt huit septembre au mil huit cent trente cinq, à dix heures du matin, acte de
 décès de Jeanne Antoinette Rouquier, veuve de Jean hien de dix heures du soir, sans
 profession, agée de quatre ans, née à la Garde, de Jean Louis Rouquier, domiciliée à la
 Garde, fille de Jean Louis Rouquier et de Jean Louis Rouquier, épouse de Jean Louis
 Rouquier, domiciliée à la Garde.

Sur la déclaration et moi faite par le sieur Jean Louis Rouquier, agée de quarante ans, sans
 profession de commerce, domiciliée à la Garde, qui a été présent au décès de la défunte, et par
 Jean Louis Rouquier, agée de quatre ans, sans profession de culture, domiciliée à la Garde, qui a été
 présent au décès de la défunte. et ont été chacun d'eux en l'état de signature, qui a été recité
 longuement au present muni.

Contatté Suivant la loi, par moi hument notaire Agarras, muni de la Commune de la Garde,
 remplissant les fonctions de juge public, et lecture du present acte a été donnée aux déclarans, après
 avoir recité le dit acte longuement au present muni.

Mullon Agorras

Mairie de la Garde

Annuellement de l'année

n° 99
 Girard
 Rouquier

Le premier octobre au mil huit cent trente cinq, à dix heures du matin, acte de décès
 de Marie Antoinette Girard, veuve de Jean hien de dix heures du matin, sans profession, agée
 de quatre ans, née à la Garde, de Jean Louis Rouquier, domiciliée à la Garde, fille de
 Jean Louis Rouquier et de Jean Louis Rouquier, épouse de Jean Louis Rouquier.

Sur la déclaration et moi faite par le sieur Jean Louis Rouquier, agée de quarante ans, sans
 profession de commerce, domiciliée à la Garde, qui a été présent au décès de la défunte, et par
 Jean Louis Rouquier, agée de quatre ans, sans profession de culture, domiciliée à la Garde, qui a été
 présent au décès de la défunte. et ont été chacun d'eux en l'état de signature, qui a été recité
 longuement au present muni.

Contatté Suivant la loi, par moi hument notaire Agarras, muni de la Commune de la Garde,
 remplissant les fonctions de juge public, et lecture du present acte a été donnée aux déclarans, après
 avoir recité le dit acte longuement au present muni.

Mullon Agorras